Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260924-CC_2026_158-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 24 septembre, le Conseil de Communauté, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 18 septembre, s'est réuni en session ordinaire à MONTFORT-SUR-MEU, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Etaient présents : Raymond BLOUET, Chrystel CAULET, Régine LEFEUVRE Jean RONSIN, Joseph THEBAULT, Annie CHEVALIER, Nadège COULON-TRARI, Stéphane GARDETTE *(à partir de 20h25, point 1.4)* , Paul MEURICE, Chrystèle BERTRAND, Yannick BRÉ, Christophe MARTINS, Delphine MONTREUIL, Sylvie PINAULT, Fabienne BONDON, Maëlle CROSSE, Fabrice DALINO, Renan PARTHENAY, Valérie PETITHOMME, Candide RICHOUX, Thierry TILLARD, Séverine BETHUEL, Yannick FOUVILLE, Anne-Sophie PATRU *(à partir de 21h05, point 1.9)*, Philippe RAMIREZ, Jean-Claude DENIS *(à partir de 20h25, point 1.4)*, Brigitte BERREE, Jean-Yves CLOUET, Bruno DUTEIL.

Excusés avec pouvoir : Michel BARBE à Christophe MARTINS, Delphine DAVID à Thierry TILLARD, Frédéric DESSAUGE à Candide RICHOUX, Anne-Sophie PATRU à Yannick FOUVILLE (*jusqu'à 21h05*).

La séance est ouverte à 20h00.
Jean-Yves CLOUET est élu secrétaire de séance.

Nombres de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 26 *(jusqu'à 20h25)*, 28 *(jusqu'à 21h05)* puis 29 *(à partir de 21h05)*
Pouvoirs : 4 (*jusqu'à 21h05*), puis 3
Votants : 30 *(jusqu'à 20h25)*, 32 *(à partir de 21h05)*
Quorum : 17

AVENANT A LA CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT RUE DE BEDEE A IFFENDIC

N° Délibération CC/2026/158

EXPOSE DES MOTIFS

Montfort Communauté et la commune d'Iffendic ont mis en place, en date du 20 mars 2025, une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux d'assainissement de la rue de Bédée à Iffendic. Cette convention permet à la commune d'Iffendic d'assurer la maîtrise d'ouvrage complète de cette opération de travaux comprenant les lots suivants :

- Lot 1 : Terrassements – Voiries
- Lot 2 : Assainissement – Eaux pluviales
- Lot 3 : Aménagement paysager

Les montants des travaux relatifs à l'assainissement des eaux usées sont remboursés à la commune d'Iffendic sur la base des états d'acompte de travaux.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260924-CC_2026_158-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

Afin de prendre en compte des travaux supplémentaires (boîtes et culottes de branchement, linéaires de tuyaux et de tranchées et investigations caméras), le marché de travaux a fait l'objet d'un avenant (avenant N°2). L'incidence financière de l'avenant est de 46 980,70 € HT, dont 29 987,20 € HT sur la partie assainissement. Un avenant à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage est nécessaire afin de permettre le remboursement des travaux assainissement supplémentaires à la mairie d'Iffendic.

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le Code de la Commande Publique, notamment l'article L.2422-12,
Vu les statuts de Montfort Communauté,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de Montfort Communauté du 11 juillet 2024, concernant le transfert de la compétence assainissement au 1er janvier 2025 et les modifications statutaires,
Considérant la nécessité de mettre en place un avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux d'assainissement rue de Bédée à Iffendic,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- approuve l'adoption de l'avenant à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux d'assainissement rue de Bédée à Iffendic

- autorise le Président à signer cet avenant.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

Le secrétaire de séance,

MONTFORT COMMUNAUTÉ
ILLE-ET-VILAINE